

Réservation : Modalités de réservation Toute réservation confirmée doit être accompagnée du paiement de l'acompte qui s'élève à 30% du montant total du séjour. Le solde du séjour doit impérativement être réglé au plus tard 30 jours avant le début de la location. Toute réservation faite à moins de 30 jours de la date d'arrivée doit être payée en intégralité lors de la confirmation. La réservation est considérée comme définitive après réception d'une confirmation de notre part. Les propriétaires se réservent le droit de refuser les réservations pour une seule nuit sur les périodes de vacances scolaires et les week-ends fériés ou d'en limiter le nombre quand celles-ci sont demandées à plus de 30 jours avant le début du séjour.

Conditions d'annulation de la réservation - Plus de 30 jours avant le début du séjour : Conservation de l'acompte - Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour : 30 % du prix de la location - Entre 14 et 8 jours avant le début du séjour : 50 % du prix de la location - Entre 7 et 2 jours avant le début du séjour : 75 % du prix de la location - 1 jour avant ou non présentation sur place : 100 % du prix de la location

Prix : Les tarifs de location sont applicables pour la saison 2015. Le prix contractuel est celui fixé lors de la confirmation de la réservation. Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la location du logement et de son équipement, les charges (eau, électricité, chauffage), le linge de literie (les lits sont faits à l'arrivée), le linge de toilette. Nos prix ne comprennent pas le ménage final (la roulotte doit être rendue en parfait état de propreté), les consommations personnelles, l'accès aux activités de loisirs payantes, la caution et les taxes de séjour. La caution Une caution de 150 € par roulotte vous est demandée (pour les séjours vacances) à votre arrivée et vous sera restituée lors de votre départ après déduction des éventuels dégâts occasionnés. Les taxes de séjour La taxe de séjour, qui est collectée pour le compte des municipalités, est à acquitter sur place.

Arrivée et départ : Vous pouvez prendre possession de votre hébergement à partir de 15 heures. A votre départ, les clés seront à rendre avant 10 heures.

Départ anticipé Toute interruption de séjour ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Inventaire de départ Nous faisons l'inventaire de l'hébergement lors de votre départ. Si nous ne constatons aucun problème, nous vous restituons la caution (réglée par chèque). En cas de dommage, nous vous informons des dégâts occasionnés durant votre séjour. Nous vous demanderons de nous régler le montant de ces derniers. Après règlement, nous vous restituons la caution. A défaut de paiement des dégâts occasionnés, la caution pourra être conservée.

Nettoyage de votre logement Nous apportons une attention particulière à la propreté de nos hébergements. Si toutefois vous constatiez des oublis, vous êtes priés de nous le signaler immédiatement afin que nous puissions faire le nécessaire. Les réclamations sur le nettoyage non signalées le jour de votre arrivée, ne pourront pas être prises en considération. A votre départ, vous êtes priés d'effectuer le nettoyage de votre hébergement. Si vous ne souhaitez pas l'effectuer, vous pouvez demander la prestation (hors cuisine) à la réception moyennant le règlement d'un supplément de 30€ par hébergement.

Objets trouvés A la fin de votre séjour, vous êtes invités à vérifier que vous n'avez laissé aucun effet personnel dans l'hébergement ou dans les parties communes. Tout objet personnel, à l'exclusion des denrées périssables, devra être réclamé dans le mois suivant votre départ. Les objets trouvés sont expédiés après réception du montant des frais de poste relatifs à leur envoi.

Déroulement du séjour :

Véhicules Un parking est prévu à l'entrée du site pour stationner les véhicules. En aucun cas vous n'avez le droit de monter avec votre véhicule sur les pelouses ou sur les chemins piétons à proximité des hébergements. Si nous constatons le non respect de ces règles, nous pourrions faire enlever votre véhicule à vos frais.

Environnement Soucieux de la préservation de notre environnement, nous demandons à nos résidents de respecter les consignes de tri sélectif qui vous seront remis à votre arrivée.

Documentation touristique Durant votre séjour, nous mettons à votre disposition la documentation touristique dont vous avez besoin pour vos excursions.

Réclamations Afin de ne pas être tenu pour responsable des éventuels manquements dans l'inventaire, nous vous demandons de nous signaler tout manquement ou détérioration dans les 24 heures après votre arrivée. Afin de vous faire passer un séjour agréable, nous vous invitons à nous signaler tout problème que vous pourriez rencontrer.

Divers : En cas de force majeure (catastrophe naturelle, ...) contraignant la société à ne pouvoir assurer ses engagements, celle-ci s'engage à vous restituer l'intégralité du montant de votre séjour sans que vous puissiez prétendre à aucun autre dédommagement ou poursuite.